

# PROJET DE FORMATION

## « Prévention des escarres »

**SAS Re Source**  
Re Source - 30 Boulevard de Verdun - 76120 LE GRAND QUEVILLY - Tél. : 02 35 81 01 32  
LE GRAND QUEVILLY

**Contact SAS Re Source :**  
**Votre correspondant organisationnel et pédagogique**  
Mme Viviane DOUBLET  
Tél. 02 35 81 01 32  
Port.

Date de création SAS Re Source : 1999



<b>Public</b>	<b>Durée</b> 2 Journée(s) soit 14 heures de formation.
<b>Prérequis</b> Aucun	<b>Nombre de participants</b> 12
	<b>Nombre de groupes</b> 1 groupe(s)
<b>Lieu de la formation</b> En vos locaux	<b>Coût par groupe , ci-joint le devis</b> ----- (tarif non soumis à la TVA, tout compris par groupe, frais pédagogiques et de déplacement inclus).
<b>Intervenant(s), ci-joint le(s) CV au choix</b>	

## OBJECTIFS GLOBAUX ET OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Etre en capacité de dépister et prévenir les escarres
- Appliquer les différents types de traitement et protocoles existants

## CONTENU

### PREVENIR LA SURVENUE D'ESCARRES

- Le processus cicatriciel, les phénomènes de retard de la cicatrisation
- Les recommandations de la HAS
- Le cadre législatif (Décret IDE - AS)
- Les facteurs de risques : facteurs explicatifs et facteurs prédictifs
- Les protocoles préventifs
- Les différents stades de l'escarre

### PROPOSER UN TRAITEMENT ADEQUAT EN FONCTION DES CARACTERISTIQUES DE LA LESION

- Les mesures thérapeutiques aux différents stades
- Le traitement de la rougeur et de la phlyctène
- Le traitement de l'escarre constituée : détersion, choix des pansements de recouvrement

### CONNAITRE LES PANSEMENTS ADAPTES

- Les différents types de pansement

### ECRIRE LE PROTOCLE PR2VENTIF ET CURATIF

- Le protocole de détection et de prise en charge
- le traitement de la douleur de l'escarre
- Le retentissement des escarres en fin de vie

## REFERENCES CLIENTS



## **METHODES PEDAGOGIQUES**

- Apports théoriques
- Exemples Réflexions collectives sur un protocole

## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Supports de formation

## **EVALUATIONS**

Tout au long de la formation

## **Confidentialité**

Le centre Re Source s'engage à respecter la confidentialité par rapport à toute information recueillie au cours de son intervention.

## **Propriété intellectuelle**

Article L122-4 Loi 92-597 1992-07-01 annexe JORF 3 juillet 1992 Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.